



Mini séjour Titisee

Projet pédagogique

Du mardi 14 avril au 17 avril 2026



Responsable du séjour : Julien

Table des matières

L'organisateur :	3
Le lieu d'accueil :	3
L'équipe pédagogique :	3
Les objectifs pédagogiques :	3
Le programme :	4
L'organisation :	5 - 7

L'organisateur :

L'association les Copains d'Abord est une structure en charge de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs, des séjours sportifs, des séjours linguistiques, des sorties ponctuelles mais est également organisatrice de grands événements tels que la Fête du sport et de la culture à Sausheim.

Son siège se situe sur la commune de Sausheim :
20a rue Jean de la Fontaine – 68390 Sausheim
Tél : 03 89 46 88 50 – Fax 03 89 46 88 51
Courriel : accueil@lcda-asso.net – site internet : www.lcda-asso.net

Le lieu d'accueil :

Hébergement : Auberge de Jeunesse Schluchsee-Seebrugg
Haus 9 79859 Schluchsee en demi-pension.

L'équipe pédagogique :

Fonctions	Nom et Prénom	Contrat	Diplômes
Directeur	BRINGY JULIEN	CDI	BPJEPS-BAFA-PSC1
Animatrice	RATELLI EMMA	CE	BAFA
Animatrice	SOTHER LAURIANNE	CE	BAFA

Les objectifs pédagogiques :

- ✓ Apprendre à vivre ensemble et en collectivité, dans le respect de chacun : respecter des règles, s'entraider et partager des moments de la vie quotidienne
- ✓ De mettre tous les enfants en confiance dans quelque domaine que ce soit, tout en les valorisant, les stimulant et en leur donnant confiance en eux
- ✓ Favoriser l'autonomie dans les temps de la vie quotidienne
- ✓ Découverte de la culture, de la langue, les loisirs et des paysages allemand

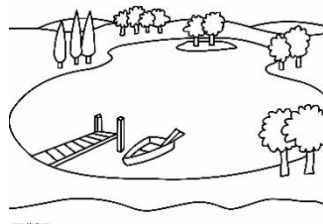
Nos moyens :

- ✓ Activités de plein air : balade autour du lac du Titisee, autour du lac de la Schluchsee, randonnée du lac de Titisee jusqu'au tremplin de Hochfritz
- ✓ Des moments de vie commune
- ✓ Des jeux et énigmes autour de la langue allemande

Le programme :

Mardi 14 avril :

- Accueil aux Copains d'Abord centre (20d rue Jean de la Fontaine 68390 Sausheim) à 9h30
- Départ à 10h00 avec deux véhicules 9 places de l'association.
- Arrivée à l'auberge pour 11h00
- Définition des règles du séjour
- Repas
- Balade autour du lac de Titisee
- Repas du soir à 19h00
- Veillée
- Extinction des feux : 22h00



Mercredi 15 avril :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner
- Randonnée du lac de Titisee jusqu'au tremplin de Hochfritz
- Repas du midi aux abords du tremplin
- Randonnée retour vers le lac de Titisee
- Repas du soir à 19h00
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Extinction des feux : 22h00



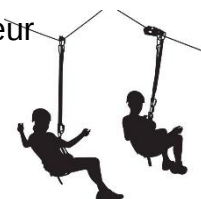
Jeudi 16 avril :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner
- Matinée au lac de la Schluchsee
- Repas du midi
- Badeparadies
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Extinction des feux : 22h00



Vendredi 17 avril :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner
- Matinée au Fundorena à Feldberg : Accrobranche intérieur
- Repas du midi
- Visite du chemin des lutins
- Départ de Feldberg pour 15h00
- Retour à Sausheim (20d rue Jean de la Fontaine) à 16h



L'organisation :

Les règles de vie :

Des règles de vie seront établies avec les enfants le premier jour.

Effectif :

L'effectif du séjour est de 15 places, avec une tranche d'âge de 6 à 12 ans.

Horaires départ et retour :

➤ **Départ : Mardi 14 avril**

Sausheim : accueil à partir de 9h30 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse), départ à 10h00.

➤ **Retour : vendredi 17 avril**

Sausheim : 16h00 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse) Nous vous avertirons en cas de retard dû à la circulation.

Une circulaire de départ avec les dernières consignes vous sera transmise 10 jours avant le départ.

Si vous ne l'avez pas reçu, téléphonez-nous au 03 89 46 88 50.

Traitements médicaux :

Tous les médicaments (y compris homéopathie, médicaments sans ordonnance) devront être remis à l'assistant sanitaire le jour du départ avec l'ordonnance. Une autorisation d'administration de médicaments devra y être jointe. Sur les boîtes de médicament devra figurer le nom de l'enfant ainsi que la posologie. L'enfant ne devra avoir aucun médicament sur lui ou dans sa valise.

Les enfants ayant des allergies avec un traitement régulier devront avoir un Protocole d'Accueil Individualisé signé par le médecin traitant.

Transport :

Nous utiliserons 2 véhicules 9 places de l'association pour le transport des participants. Tous les conducteurs sont titulaires du permis B et sont familiers à la conduite de véhicules 9 places.

Matériel :

Ci-dessous la liste du matériel que les enfants devront emporter avec eux dans un sac de voyage :

- Sous-vêtements pour 3 jours + 1 de rechange pour après la piscine
- 4 t-shirts
- 2 pantalons adapté pour la marche + 1 de sport
(+ pantacourt/short selon la météo prévue sur place, à l'approche de la date)
- 2 pulls
- 1 pyjama
- 1 veste de pluie
- 1 bonne paire de chaussures de randonnée
- 1 paire de basket propre d'intérieur (pour la structure Fundorena)
- 1 serviette de toilette
- 1 trousse de toilette avec
 - brosse à dent
 - dentifrice
 - gel douche
 - shampoing
- 1 maillot de bain
- 1 serviette pour la piscine
- 1 sac à dos
- 1 gourde (pas de bouteille jetable)
- 1 casquette
- 1 bonnet selon la météo et les températures de prévues
- 1 paire de lunettes de soleil

Argent de poche :

Il n'est pas nécessaire d'emporter de l'argent de poche

Téléphone portable :

Les téléphones portables ne sont pas souhaités. En cas de besoin, le responsable (Julien) sera joignable au **06 50 75 10 81**.

Repas :

Les petits déjeuners et les repas du soir seront pris à l'hébergement. Pour les repas du midi, ils seront sous forme de pique-nique, que nous mangerons en extérieur si la météo le permet.

Problèmes et soucis de la vie en collectivité :

- Le moindre problème rencontré durant le séjour doit immédiatement être signalé au directeur ou à un animateur.
- Les enfants doivent être aptes à la vie en collectivité (absence de maladies contagieuses, poux, etc...). Tous les problèmes de santé ou psychologiques doivent nous être signalés à l'inscription et avant le départ.

Réalités non négligeables :

- Les horaires de coucher et de repos.
- Nous informons les parents que tout acte de vandalisme, d'agression physique ou verbale ou de vol. Le non-respect de ces règles, peut déboucher sur le renvoi immédiat sans indemnisation et aux frais des parents. L'équipe éducative se dégage de toute responsabilité face à un comportement inadapté à la vie en collectivité. La discipline et le respect d'autrui sont omniprésents dans nos séjours et nous ne saurons tolérer aucune dérive.
- Le respect de la structure d'hébergement et de l'environnement nous tient également à cœur.
- Mixité : les filles et les garçons seront dans des chambres séparées. Les enfants ne devront pas se rendre dans les chambres des autres. Les temps communs seront mixtes, ils pourront partager des moments conviviaux dans les parties communes.

Sanctions et disciplines :

La discipline dans le respect et l'écoute de chacun est l'un des éléments fondamentaux de nos organisations de séjours. Le non-respect des règles de vie, des consignes de sécurité ou le trouble de la vie collective entraînera systématiquement une sanction. La sanction sera adaptée à la gravité de la faute commise, pouvant aller jusqu'au retour vers le domicile du participant.

Assurances :

MAIF n° 2634198 A. L'association ne peut être tenue responsable du vol, de la perte ou de la détérioration d'effets ou d'objets personnels. Tout sinistre doit être signalé immédiatement au directeur. L'assurance nous impose un délai de 5 jours pour la déclaration. Aucune demande ne pourra être instruite après ce délai. Pour les effets personnels, vous pouvez souscrire une assurance personnelle.